

Réussissez votre installation et bâtissez un projet solide !



Candidats aux aides
à l'installation

Construisez votre projet et étudiez sa faisabilité
Elaborez une étude prévisionnelle technique,
économique et financière

Les + AVANTAGES

- > Bénéficiez de notre réseau de conseillers sur toutes les filières
- > Connaissance globale des dispositifs d'aides
- > Compétences technico-économiques



Vos RÉSULTATS

Diagnostic préalable identifiant les problématiques et précisant le projet - Étude technico- économique
- Plan d'entreprise - Diagnostic du conseiller spécialisé

Nos SERVICES



CONNAITRE LES POINTS FORTS, LES LIMITES ET LES MARGES DE PROGRÈS DE VOTRE PROJET

Volets technico-économique, réglementaire et humain

RÉALISER VOTRE DOSSIER D'INSTALLATION

Étude économique et plan d'entreprise

ASSURER LE SUIVI ADMINISTRATIF DE VOTRE DOSSIER

MODALITÉS

Accompagnement individuel sur votre exploitation et au bureau

TARIFS

Facturation forfaitaire (incluant les avenants) et conditions générales de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Laurence DAUCH
05 63 63 93 62 - laurence.dauch@agri82.fr
Thierry LIVIERO
05 63 63 97 52 - thierry.liviero@agri82.fr
Christian RIVES
05 63 63 18 06 - christian.rives@agri82.fr



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Suivi post- installation : pérennisez votre installation DJA !



PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



Jeunes agriculteurs
installés avec la DJA

- Bénéficier d'un appui pour piloter votre exploitation
- Avoir une aide pour atteindre vos objectifs technico-économiques
- Veiller au respect de vos engagements « Jeune Agriculteur »

Les + AVANTAGES

- > Conseil précis et personnalisé pour sécuriser votre projet
- > Connaissance globale des dispositifs d'aides
- > Compétences technico-économiques sur toutes les filières
- > Suivi post-installation pris en charge financièrement



Vos RÉSULTATS

Compte rendu de suivi annuel - Réactualisation des indicateurs définis dans l'étude prévisionnelle - Complétude du dossier de suivi à mi-parcours - Vérification du respect des engagements liés aux aides à l'installation

Nos SERVICES



RÉAJUSTER (SI NÉCESSAIRE) VOTRE PROJET

Au regard de votre prévisionnel, de votre contexte d'exploitation et dans le respect de vos engagements

ÊTRE VOTRE RÉFÉRENT POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

Répondre efficacement à vos questions et vous orienter vers les interlocuteurs appropriés

VOUS ACCOMPAGNER AVEC UN SUIVI ADAPTÉ À VOS BESOINS ET PAR UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE
Approche globale de votre exploitation et suivi technique



Suivi post-installation en agriculture
Un dispositif de la
Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

MODALITÉS

Accompagnement individuel sur votre exploitation et au bureau (1 rdv /an pendant 4 an) et échanges téléphoniques

TARIFS

Facturation prise en charge par le Conseil Régional Occitanie et en autofinancement par votre Chambre d'agriculture 82
Avance de TVA à réaliser par vos soins
Conditions générales de vente sur demande

Votre interlocuteur

Thierry LIVIERO
05 63 63 97 52 - thierry.liviero@agri82.fr



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°1F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Guichet Unique des Entreprises : restez accompagnés !

PROagri

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



Agriculteurs à titre individuel : de la création à la cessation

Bénéficiaire d'une aide pour les formalités administratives : aide personnalisée lors de la création, modification ou cessation d'activité pour les exploitants agricoles à titre individuel.

Les + AVANTAGES

- > Bénéficiez de notre connaissance du dispositif d'immatriculation et pratique des circuits administratifs
- > Connaissance globale des démarches d'installation en agriculture et de cessation d'activité
- > Suivi individuel



Vos RÉSULTATS

Synthèse de la télé-déclaration - Suivi

Nos SERVICES



TÉLÉ-DÉCLARATION SUR LE SITE GUE

BÉNÉFICIER D'UN ACCUEIL PERSONNALISÉ ET D'UN DIAGNOSTIC DU DOSSIER

OBTENIR UNE AIDE À LA DÉCISION SUR LES QUESTIONS SOCIALES, FISCALES ET JURIDIQUES

VÉRIFIER ET OBTENIR DES ÉLÉMENTS AUPRÈS DE L'INSEE

Obtention SIREN / SIRET

OBTENIR DES INFORMATIONS AU SUJET DES DÉMARCHES ANNEXES À RÉALISER

Autorisation d'exploiter, EDE

SUIVI TÉLÉPHONIQUE DANS LE CADRE DE LA PRESTATION

Votre interlocutrice

Sylvia PINHO

05 63 63 18 04 - sylvia.pinho@agri82.fr

MODALITÉS

Prestation individualisée uniquement sur RDV et au bureau

TARIFS

Facturation forfaitaire et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°1F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Anticipez votre projet de transmission d'exploitation !



PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CHAMBRE
D'AGRICULTURE
TARN-ET-GARONNE

Agriculteurs envisageant une arrêt d'activité
et/ou une transmission d'exploitation

Bénéficiez de notre accompagnement individuel
pour votre fin d'activité professionnelle

Disposez des éléments d'informations
réglementaires et réalisez sereinement les
démarches nécessaires

Préparez la transmission de votre exploitation

Les + AVANTAGES

- > Connaissance des dispositifs réglementaires et des acteurs (administratifs, etc.)
- > Réseau de conseillers sur toutes les filières
- > Accès à des expertises complémentaires si nécessaire



Vos RÉSULTATS

Plan d'actions complet et validé ensemble - Récapitulatif des contacts nécessaires aux démarches à entreprendre

Nos SERVICES



ACCOMPAGNEMENT GLOBAL POUR PRÉPARER VOTRE CESSATION D'ACTIVITÉ

Accueil quel que soit le stade d'avancement du projet de l'agriculteur.

Information sur les démarches à entreprendre et les aides existantes.

Orientation dans les étapes du projet de transmission

SUIVI DE VOTRE PROJET DANS LA DURÉE

Rencontres régulières, écoute de vos besoins, élaboration d'un plan d'actions, accompagnement dans vos démarches successives, orientation vers des personnes ressources : conseillers retraite MSA, volets juridiques, sociaux et patrimoniaux, recherche de repreneurs (Répertoire Départ Installation, SAFER, etc.)

Votre interlocutrice

Laurence DAUCH

05 63 63 93 62 - laurence.dauch@agri82.fr

MODALITÉS

Accompagnement individuel au bureau

TARIFS

Service gratuit

Conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°1F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Aides aux investissements : optimisez votre dossier de financement !



PROagri

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
TARN-ET-GARONNE**



Agriculteurs toutes filières ayant un projet d'investissement

Bénéficiez de notre accompagnement pour réaliser vos démarches et solliciter les aides financières nécessaires à votre projet

Clarifiez vos souhaits, vérifiez l'éligibilité aux aides de vos investissements envisagés et choisissez la meilleure stratégie possible pour avancer dans votre projet

Constituez votre dossier de demande de subvention et sécurisez son suivi

Les + AVANTAGES

- > Accédez à une connaissance globale des dispositifs d'aides
- > Bénéficiez de notre réseau de conseillers sur toutes les filières
- > Compétences technico-économiques de notre équipe CA82



Vos RÉSULTATS

Dossier complet déposé au guichet instructeur et copie à votre destination

Nos SERVICES



INFORMATION SUR LES AIDES FINANCIÈRES POUR VOTRE PROJET ET VOTRE EXPLOITATION SELON LES THÉMATIQUES CONCERNÉES

Sécurisation de la production, amélioration de la qualité des produits et renforcement de la compétitivité des exploitations (dont bâtiments d'élevages)

Amélioration de la qualité et la gestion quantitative de l'eau
Transition énergétique et lutte contre le réchauffement climatique

Transformation, conditionnement et commercialisation à la ferme

Diversification vers des activités agritouristiques

Amélioration du bien-être et de la qualité de vie au travail

DÉFINITION DU PROJET ET OPTIMISATION DE LA STRATÉGIE

CALENDRIER ET ÉTAPES CLÉS

CONSTITUTION DU DOSSIER, APPUI POUR LA JUSTIFICATION DE VOTRE PROJET ET LE DÉPÔT DE VOTRE DOSSIER AU GUICHET INSTRUCTEUR

SUIVI ADMINISTRATIF DE VOTRE DOSSIER (EN OPTION)

Vos interlocutrices

Marie BOLLINO (tous projets sauf bâtiments d'élevage)

06 80 12 61 89 - marie.bollino@agri82.fr

Marine GICQUELET (bâtiments d'élevages)

06 17 94 21 13 - marine.gicquelet@agri82.fr

MODALITÉS

Accompagnement individuel au bureau

TARIFS

1^{ère} information globale = offerte

Devis et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Contrat Agriculture Durable (CAD) : au service de vos projets !



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
TARN-ET-GARONNE

PROagri

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



Agriculteurs
toutes filières

Bénéficiez de notre accompagnement pour clarifier vos projets

Réalisez l'approche globale de votre exploitation et sa projection sur 5 ans

Grâce à votre CAD validé, améliorez vos conditions d'accès aux dispositifs d'aides régionales aux investissements (DU, PASS)

Les + AVANTAGES

- > Possibilité de suivi individuel sur 5 ans
- > Accédez à une connaissance globale des dispositifs d'aides
- > Compétences technico-économiques et neutralité de notre équipe CA82
- > Service mixant une formation collective (permettant les échanges d'expériences) et une approche individuelle



Vos RÉSULTATS

Compte-rendu du diagnostic global réalisé conjointement et de sa projection sur 5 ans

Nos SERVICES



APPROCHE GLOBALE DE L'EXPLOITATION

Diagnostic de votre exploitation aujourd'hui et positionnement sur 4 axes de durabilité :

- Qualité de vie
- Respect des Ressources Naturelles
- Autonomie et Résilience
- Viabilité économique de l'exploitation

Prise en compte de vos projets à 5 ans
Clarification de vos besoins en matériels et projets d'exploitation

DEFINITION DE VOS BESOINS

PROJECTION DE L'ÉVOLUTION DE VOTRE EXPLOITATION À 5 ANS

SUIVI DE VOTRE CAD SUR 5 ANS A VENIR (SI CAD VALIDÉ)

FORMATION COLLECTIVE + ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL



Contrat d'Agriculture Durable
Un dispositif de la
Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Votre interlocutrice

Marie BOLLINO
06 80 12 61 89 - marie.bollino@agri82.fr

* Prise en charge du service par la Région et la CA82

MODALITÉS

Accompagnement individuel et collectif, en partie sur votre exploitation

TARIFS

1^{ère} information globale = offerte

Prise en charge* lors de la 1^{ère} année d'installation avec la DJA

Devis et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°1F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Construisez votre projet de bâtiment !



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
TARN-ET-GARONNE

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



Agriculteurs toutes productions
(végétales, élevages)

Réalisez votre projet de bâtiment visant à améliorer vos conditions de travail, répondant à des enjeux de sécurité et de bien-être animal

Bénéficiez de notre accompagnement individualisé et si possible d'une aide financière de l'Europe et/ou de la Région Occitanie

Améliorer la compétitivité des exploitations

Les + AVANTAGES

- > Possibilité de suivi de votre projet dans son intégralité (offre à la carte)
- > Préparation et optimisation de votre dossier en amont
- > Réseau de conseillers multi-filières
- > Accès facilité au service instructeur et ressources extérieures
- > Interlocuteur unique (même si dossier associé)



Vos RÉSULTATS

Plan d'action individualisé - Suivi individualisé par un conseiller filière (si adhésion à un de nos contrats de suivi technique) - Remise du dossier complet directement au guichet instructeur

Nos SERVICES



ENTRETIEN ET VISITE DE VOTRE EXPLOITATION

ANALYSE ET DÉFINITION DES OBSTACLES RENCONTRÉS

Expertise complémentaire d'un technicien filière si nécessaire

PROPOSITION DE SOLUTIONS ET ORIENTATION VERS UNE DEMANDE DE SUBVENTIONS (SI BESOIN)

EN CAS DE DEMANDE DE SUBVENTIONS :

CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER

Définition du projet dans sa globalité, appui pour son dimensionnement technique et sa justification

MONTAGE ET DÉPÔT

Montage du dossier de demande, dépôt au guichet instructeur, demandes de versements des subventions

SUIVI ADMINISTRATIF SUR TOUTE LA DURÉE (JUSQU'À 3 ANS) - SI OFFRE SOUSCRITE

Rappel de dates butoir, courriels de relance d'avancement des travaux, demandes de versements des subventions

ACCOMPAGNEMENT POUVANT ÊTRE ÉTENDU À LA RÉALISATION DE DOSSIERS ASSOCIÉS

Assistance dossier permis de construire, ICPE, Dexel, Plan d'épandage, diagnostic carbone, diagnostic ambiance bâtiment

Votre interlocutrice

Marine GICQUELET

06 17 94 21 13 - marine.gicquelet@agri82.fr

MODALITÉS

Appui individuel sur votre exploitation ou au bureau et conseils

TARIFS

1^{ère} information globale offerte (au bureau ou téléphonique)

Devis et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Réussissez votre projet de transformation fermière !



PROagri

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

CHAMBRE
D'AGRICULTURE
TARN-ET-GARONNE

Agriculteurs toutes filières
avec projet de transformation

Faites un état des lieux de votre situation
Disposez de toutes les informations
réglementaires et de conseils techniques
Construisez votre projet de transformation
Bénéficiez de notre accompagnement
individualisé et si possible d'une aide financière
de l'Europe et/ou de la Région Occitanie

Les + AVANTAGES

- > Expertise indépendante
- > Suivi adapté au projet du producteur
- > Connaissance technique et économique
- > Réalisation des demandes de financement



Vos RÉSULTATS

Synthèse technique et financière de votre projet dans sa globalité et ses besoins - Plan d'actions et suivi individualisés par votre conseillère spécialisée - Conseil de terrain

Nos SERVICES



ENTRETIEN ET VISITE DE L'EXPLOITATION

ANALYSE ET DÉFINITION DU PROJET DANS SON
ENSEMBLE

AIDE À LA DÉCISION POUR LA CRÉATION DE L'ATELIER
DE TRANSFORMATION (RÉALISATION DES PLANS EN
FONCTION DU PROJET)

MONTAGE ET DÉPÔT

Montage du dossier de demande, dépôt au guichet
instructeur, demandes de versements des subventions

SUIVI ADMINISTRATIF DU DOSSIER DE SUBVENTION
- SI OFFRE SOUSCRITE

MISE EN RELATION AVEC LES SERVICES CONCERNÉS
PAR LE PROJET

Région Occitanie, DDETSPP, etc..

ACCOMPAGNEMENT PAR UNE CONSEILLÈRE
SPÉCIALISÉE

Vos interlocutrices

Marine GICQUELET (élevages)
06 17 94 21 13 - marine.gicquelet@agri82.fr

Lucille FAUCON (végétal)
06 31 62 83 51 - lucille.faucon@agri82.fr

MODALITÉS

Suivi individuel sur votre exploitation et conseils téléphoniques

TARIFS

1^{ère} rencontre au bureau offerte

Devis et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Un Quotidien Sans Pépins : sécurisez vos pratiques !



PROagri

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
TARN-ET-GARONNE



Agriculteurs toutes productions
(végétales, élevages)

Restez accompagné dans la conduite de votre exploitation et lors d'un éventuel contrôle

Disposez d'une bonne connaissance du contexte réglementaire

Assurez-vous de bénéficier de l'intégralité des aides PAC auxquelles vous pouvez prétendre

Ayez un interlocuteur privilégié afin de relayer vos besoins (techniques, administratifs, économiques, juridiques, etc.)

Les + AVANTAGES

- > Conseil neutre et indépendant de la vente
- > Expertise reconnue et méthodes de calcul réglementaires
- > Données accessibles sur l'outil MesP@rnelles



VOS RÉSULTATS

Classeur individuel d'exploitation incluant : diagnostic, documents réglementaires ou simulation écorégime, PPF, déclaration PAC, etc.

Nos SERVICES



DIAGNOSTIC ANNUEL DE L'EXPLOITATION / SIMULATION PAC 2023

Connaître vos contraintes réglementaires et relever vos points de vigilance ou simuler en 2022 l'éligibilité à l'écorégime PAC 2023

RÉALISATION DE VOTRE DÉCLARATION DES AIDES PAC

RAISONNEMENT DE LA FERTILISATION

Réalisation du Plan Prévisionnel de Fumure (PPF)

CALCUL DES SURFACES À COUVRIR PENDANT L'INTERCULTURE

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE & ASSISTANCE CONTRÔLE

EN OPTION : ENREGISTREMENT DES PRATIQUES CULTURALES ET SUIVI RÉGLEMENTAIRE ÉLEVAGE

Vos interlocuteurs

Élodie BESSONNET (filiales végétales)
06 80 63 81 57 - elodie.bessonnet@agri82.fr

Lucas BONTEMPI (filiales végétales)
06 30 02 32 50 - lucas.bontempi@agri82.fr

Béatrice BORGNA (filiales animales et végétales)
06 08 41 31 25 - beatrice.borgna@agri82.fr

Laure CALMETTES (filiales animales)
07 86 41 25 53 - laure.calmettes@agri82.fr

Géraldine DUBRAYS (filiales animales et végétales)
06 74 41 53 61 - geraldine.dubrays@agri82.fr

Marine GICQUELET (filiales animales)
06 17 94 21 13 - marine.gicquelet@agri82.fr

Charlyne GRONDIN (filiales animales et végétales)
06 70 85 65 61 - charlyne.grondin@agri82.fr

Sophie TUYÈRES (filiales végétales)
06 08 41 30 62 - sophie.tuyeres@agri82.fr

MODALITÉS

Suivi individuel sur votre exploitation et au bureau

TARIFS

Devis et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Réalisez en sécurité votre dossier de déclaration PAC !



Agriculteurs toutes filières et demandeurs des aides de la PAC

Bénéficiez de notre accompagnement dans le cadre de votre déclaration PAC et de vos démarches administrative

Les + AVANTAGES

- > Conseil individualisé
- > Fiabiliser et faciliter le dépôt de votre dossier PAC
- > Conseillers spécialisés disponibles toute l'année
- > Lien avec MesParcelles pour réaliser la traçabilité et le Plan Prévisionnel de Fumure



Vos RÉSULTATS

Remise des documents constitutifs du dossier PAC

Nos SERVICES



RÉALISATION DE VOTRE ASSOLEMENT

Mise à jour du Registre Parcellaire Graphique et descriptif parcellaire

VÉRIFICATION DES ÉLÉMENTS DE VOTRE DÉCLARATION AU REGARD DE LA RÉGLEMENTATION DE L'ANNÉE

Verdissement, ICHN, etc.

DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AIDES SUR TÉLÉPAC

IMPRESSION DES DOCUMENTS DE VOTRE DÉCLARATION

RÉALISATION DES CLAUSES DE TRANSFERT DE DPB (OPTION)

MODALITÉS

Accompagnement individuel au bureau (Montauban, Beaumont-de-Lomagne, Caussade, Moissac)

TARIFS

Tarification forfaitaire et conditions générales de vente sur demande

TÉLÉDÉCLARATION DES DEMANDES D'AIDES ANIMALES (OPTION)

Vos interlocuteurs

Contact PAC

05 63 63 94 13 - pac@agri82.fr

Élodie BESSONNET (responsable d'équipe)

06 80 63 81 57

Marie BOLLINO

06 42 70 29 25

Béatrice BORGNA

06 08 41 31 25

Laure CALMETTES

07 86 41 25 53

Laura CHALAIN

07 86 17 48 26

Arthur DE FONCLAR

06 77 09 46 77

Géraldine DUBRAYS

06 74 41 53 61

Karine GHION

06 08 41 32 75

Marine GICQUELET

05 63 63 23 07

Anne-Charlotte PENAS

06 42 70 29 25

Lucie SCHERRER

06 42 70 77 89

Sophie TUYÈRES

06 08 41 30 62



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Vérifiez l'éligibilité de votre assolement pour la nouvelle PAC !



Agriculteurs toutes filières demandeurs des aides de la PAC et ayant des terres arables

Prenez connaissance des règles d'éligibilité à l'éco-régime lié à la nouvelle PAC 2023-2027

Vérifiez l'éligibilité de votre assolement sur la partie en terres arables

Identifiez les pistes d'adaptation ou de maintien de votre niveau d'éligibilité

Les + AVANTAGES

- > Accompagnement pas-à-pas individualisé
- > Anticipation des évolutions
- > Expertise reconnue dans le dispositif de déclaration PAC



Vos RÉSULTATS

Édition de la simulation PAC issue de l'outil Mes Parcelles et accompagnée si nécessaire, d'un commentaire personnalisé du conseiller

Nos SERVICES



SAISIE DE VOTRE ASSOLEMENT À VENIR OU EN PLACE

Usage de l'outil MesParcelles

TERRES ARABLES : CALCUL DES SURFACES ADMISSIBLES ET VÉRIFICATION DE L'ÉLIGIBILITÉ DE L'ÉCO-RÉGIME (VOIE "PRATIQUE")

AUTRES TERRES : SENSIBILISATION AUX RÈGLES À RESPECTER (VOIE "PRATIQUE")

ESTIMATION DU MONTANT MAXIMAL DES AIDES COUPLÉES VÉGÉTALES

MODALITÉS

Diagnostic individuel et entretien au bureau

TARIFS

Devis et conditions générales de vente sur demande

Vos interlocutrices

Élodie BESSONNET (responsable d'équipe)
06 80 63 81 57 - elodie.bessonnet@agri82.fr

Béatrice BORGNA
06 08 41 31 25 - beatrice.borgna@agri82.fr

Laure CALMETTES
07 86 41 25 53 - laure.calmettes@agri82.fr

Géraldine DUBRAYS
06 74 41 53 61 - geraldine.dubrays@agri82.fr

Karine GHION
06 08 41 32 75 - karine.ghion@agri82.fr

Sophie TUYÈRES
06 08 41 30 62 - sophie.tuyeres@agri82.fr



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°1F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Réalisez votre Bilan Conditionnalité !



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
TARN-ET-GARONNE

PROagri

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



Agriculteurs souhaitant valider le niveau 1
de la Certification environnementale

Vérifiez si votre exploitation satisfait
aux exigences de la conditionnalité des
aides PAC en vigueur pour les domaines
environnementaux : BCAE, Environnement,
Santé Production Végétale

Obtenez l'attestation de validation du Bilan
de Conditionnalité dans le cadre du SCA pour
votre exploitation

Les + AVANTAGES

- > Connaissance de la réglementation
- > Équipe de conseillers spécialisés dans
toutes les filières
- > Conseil neutre et indépendant
- > Organisme habilité au titre système
de conseil agricole (SCA) par la DRAAF
Occitanie



Vos RÉSULTATS

Compte-rendu sous forme de Bilan de Conditionnalité - Attestation de validation du Bilan de
Conditionnalité (si validé)

Nos SERVICES



DIAGNOSTIC AVEC MISE À DISPOSITION PRÉALABLE
DE VOS DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES DE
L'EXPLOITATION (PLAN PRÉVISIONNEL DE FUMURE,
CAHIER DES PRATIQUES DE FERTILISATION, CAHIER DES
TRAITEMENTS PHYTOS, etc.)

RAPPEL DES BASES RÉGLEMENTAIRES DE LA
CONDITIONNALITÉ

COMPTE RENDU D'ENTRETIEN SOUS FORME DE
BILAN CONDITIONNALITE

Vos interlocuteurs

Élodie BESSONNET

06 80 63 81 57 - elodie.bessonnet@agri82.fr

Béatrice BORGNA

06 08 41 31 25 - beatrice.borgna@agri82.fr

Géraldine DUBRAYS

06 74 41 53 61 - geraldine.dubrays@agri82.fr

Sophie TUYÈRES

06 08 41 30 62 - sophie.tuyeres@agri82.fr

MODALITÉS

Diagnostic individuel et entretien au bureau

TARIFS

Devis et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est
agrée par le Ministère en charge de l'agriculture
pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation
de produits phytopharmaceutiques sous le n°F01762,
dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par
Chambres d'agriculture France (APCA).

Point Info Bio : informez-vous sur la conversion en A.B. !



Disposez des premières informations sur l'Agriculture Biologique

Examinez les conditions et l'intérêt du passage en A.B.

Bénéficiez de notre accompagnement en répondant à vos différentes interrogations autour de l'A.B.

Les + AVANTAGES

- > Conseil individualisé
- > Bénéficiez de notre réseau de conseillers sur toutes les filières et de notre connaissance globale des dispositifs d'aides



Vos RÉSULTATS

Dossier complet Point Info Bio - Cahier des charges de l'AB par production - Contacts clés

Nos SERVICES



INFORMATION GÉNÉRALE SUR LA CONVERSION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Cahier des charges, période de conversion, démarches auprès de l'organisme certificateur, aides
Conditions et intérêt
Contacts

Votre interlocutrice

Anne-Charlotte PENAS
06 42 70 29 25 - ac.penas@agri82.fr

MODALITÉS

Information individuelle au bureau (rdv) et téléphone (permanence tél. les lundi et mardi après-midi)

TARIFS

Information gratuite
Conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°1F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Bénéficiez d'une Certification HVE - Niveau 3 dans le cadre collectif !



PROagri

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



Agriculteurs souhaitant s'engager sur le niveau 3 de la Certification Environnementale des exploitations agricoles

Assurez l'obtention de votre certification et le maintien de son niveau sur les 3 ans
Allégez vos démarches administratives
Disposez d'un conseiller neutre et compétent
Bénéficiez de conseils dans vos plans d'actions

Les + AVANTAGES

- > Connaissance de la réglementation
- > Équipe de conseillers spécialisés dans toutes les filières
- > Données accessibles sur l'outil MesParcelles pour les abonnés MesParcelles



Vos RÉSULTATS

Certificat individuel émis pour chaque exploitation du groupe - Compte rendu de conformité à chaque évaluation avec les axes de progrès

Nos SERVICES



CALCUL DES INDICATEURS DE PERFORMANCES À CHAQUE CAMPAGNE

CONSEILS SUR LES PLANS D' ACTIONS À ENVISAGER

ACCOMPAGNEMENT LORS DES ÉVOLUTIONS OU CHANGEMENTS DE L'EXPLOITATION

PRISE EN CHARGE DES DÉMARCHES AUPRÈS DE L'ORGANISME CERTIFICATEUR POUR UNE CERTIFICATION HVE NIVEAU 3

ACCOMPAGNEMENT DANS LES ÉVOLUTIONS DU PLAN DE CONTRÔLE

Vos interlocuteurs

Cédric CAILLAU (réfèrent)

06 08 41 30 56 - c.caillau@agri82.fr

Béatrice BORGNA

06 08 41 31 25 - beatrice.borgna@agri82.fr

Charlyne GRONDIN

06 70 85 65 61 - charlyne.grondin@agri82.fr

MODALITÉS

Accompagnement et suivi individuel au bureau et sur l'exploitation

TARIFS

Devis et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Bénéficiez d'un appui personnalisé dans votre parcours de certification HVE !



Agriculteurs souhaitant s'engager sur la Certification Environnementale - Niveau 3 ou renouveler celle-ci

Obtenez, maintenez ou renouvelez la certification individuelle Haute Valeur Environnementale

Vérifiez la conformité de votre exploitation au regard de la dernière version du Plan de Contrôle Niveau 3

Appréhendez sereinement les audits de l'Organisme Certificateur

Établissez un plan d'actions pour lever les écarts éventuels

Les + AVANTAGES

- > Connaissance de la réglementation
- > Équipe de conseillers spécialisés dans toutes les filières
- > Conseil neutre et indépendant
- > Données accessibles sur l'outil MesParcelles



Vos RÉSULTATS

Calculs des indicateurs de performances - Compte rendu de conseil avec des propositions des points d'amélioration et points validés

Nos SERVICES



PRESTATION PERSONNALISÉE SUR VOTRE EXPLOITATION

RECENSEMENT DES DOCUMENTS À METTRE À DISPOSITION

IDENTIFICATION DES CHANGEMENTS DEPUIS LE DERNIER AUDIT

ANALYSE DES ACTIONS SUITE AUX ÉCARTS RELEVÉS LORS DU PRÉCÉDENT AUDIT

SUIVI DU RESPECT DES SEUILS DES INDICATEURS

ÉCHANGE ET PROPOSITIONS SUR LES POINTS À AMÉLIORER

Vos interlocuteurs

Cédric CAILLAU (réfèrent)

06 08 41 30 56 - c.caillau@agri82.fr

Béatrice BORGNA

06 08 41 31 25 - beatrice.borgna@agri82.fr

Charlyne GRONDIN

06 70 85 65 61 - charlyne.grondin@agri82.fr

MODALITÉS

Accompagnement individuel au bureau et sur l'exploitation
Appui adapté en fonction de vos souhaits et besoins

TARIFS

Devis et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°1F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Affichez votre certification HVE d'exploitation !



Agriculteurs certifiés Niveau 3 de la Certification Environnementale des exploitations agricoles

Valorisez votre engagement en faveur de la certification Haute Valeur Environnementale
Communiquez clairement auprès du grand public et des acteurs de filières
Disposez d'un support adapté pour un usage intérieur ou extérieur (rigide, stable et résistant)

Les + AVANTAGES

- > Connaissance de la réglementation et du contexte HVE
- > Expertise de conception graphique
- > Lien direct avec les prestataires d'impression spécialisés



Vos RÉSULTATS

Panneaux d'identification HVE (individualisés ou non) en Alu-Dibond* et au format demandé (en standard : 40x60 et 80x120 cm) - Note réglementaire quant aux conditions d'affichage publicitaire

Nos SERVICES



CONCEPTION DU VISUEL GRAPHIQUE (VISUEL STANDARD OU PERSONNALISATION) AU FORMAT DEMANDÉ

ENVOI FICHER D'IMPRESSION ET VALIDATION DU "BON À TIRER"

MISE À DISPOSITION DU PANNEAU AU BUREAU

*L'alu-Dibond 3mm est un matériau composite composé d'une plaque de polyéthylène prise en sandwich par deux très fines plaques d'aluminium. Il est couramment utilisé pour l'affichage publicitaire (rigide, résiste à la corrosion, aux UV et aux chocs).

Panneau 40*60cm avec visuel standard

Nous sommes
certifiés
**Haute Valeur
Environnementale**



Avec l'accompagnement de la
Chambre d'agriculture
de Tarn-et-Garonne



Votre interlocuteur

Béatrice BORGNA
06 08 41 31 25 - beatrice.borgna@agri82.fr

MODALITÉS

Prestation individuelle de conception graphique et d'impression

TARIFS

Grille tarifaire et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Gagnez du temps et de la sécurité grâce à MesParcelles !

“
Le meilleur conseil
qu'on m'ait donné ?
Utiliser MesParcelles”



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
TARN-ET-GARONNE

PROagri

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



Agriculteurs toutes filières et ayant
une connexion internet haut débit

Gérez la traçabilité de vos productions
Pilotez votre performance économique
Anticipez votre déclaration PAC
Réalisez votre Plan Prévisionnel de Fumure

Les + AVANTAGES

- > Conseillers spécialisés disponibles toute l'année
- > Plus de sécurité pour vos pratiques et vos données
- > Gain de temps dans la gestion quotidienne de l'exploitation



Vos RÉSULTATS

Documents répondant aux exigences réglementaires - Valorisation de vos enregistrements pour de l'analyse technico-économique ou pour une certification environnementale

Nos SERVICES



ACCÈS À VOTRE COMPTE PERSONNEL TOUTE L'ANNÉE

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS AUX MOMENTS
CLÉS

Déclaration PAC, réalisation du PPF, etc.

BULLETINS MENSUELS ET TRIMESTRIELS SUR
L'ACTUALITÉ DE L'OUTIL

PROagri
mes parcelles
l'accélérateur de performance

Votre interlocutrice

Géraldine DUBRAYS

06 74 41 53 61 - geraldine.dubrays@agri82.fr

MODALITÉS

Abonnement annuel (durée 1 an) renouvelable par tacite reconduction

Accompagnement collectif sur inscription et avec tarif de groupe

TARIFS

Tarifcation et conditions générales de vente sur demande

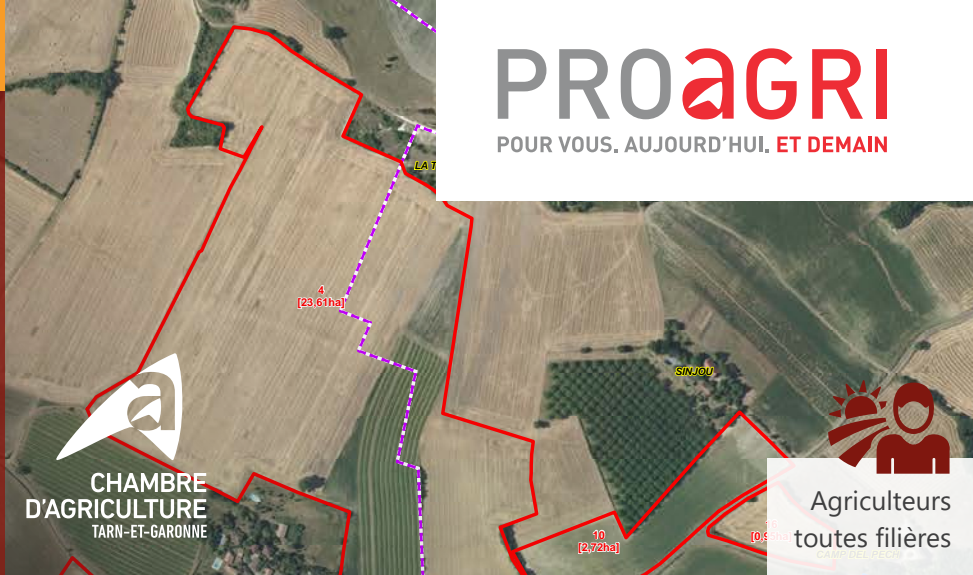


CHAMBRE
D'AGRICULTURE
TARN-ET-GARONNE



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Visualisez votre exploitation en grand format !



Visualisez l'ensemble de vos îlots et parcelles d'exploitation (même en cas de blocs fonciers éclatés) sur un seul support papier

Complétez la représentation de vos données avec d'autres informations territoriales (hydrographie, cadastre, etc.)

Disposez d'un support adapté à vos usages et vos possibilités d'affichage (formats A2 à A0, plastification, pose d'oeillets)

Les + AVANTAGES

- > Connaissance des problématiques agricoles et accès facilité aux données
- > Maîtrise de l'outil cartographique
- > Expertise de conception graphique
- > Lien direct avec les prestataires spécialisés pour tous travaux complémentaires (plastification du support, etc.)



Vos RÉSULTATS

Plan d'exploitation au format* et à l'échelle choisis - Finition du plan selon votre demande (plastification, etc.)

Nos SERVICES



RENCONTRE AU BUREAU POUR FORMALISER LE PROJET DE PLAN

Données représentées et collecte de celles-ci, fonds de cartes, échelle, format*, usage et finition du plan

ENVOI D'UN VISUEL DE PLAN ET VALIDATION DU "BON À TIRER"

MISE À DISPOSITION DU PLAN AU BUREAU

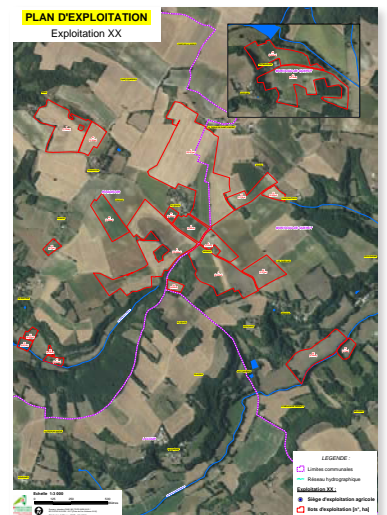
*Formats d'impression :

A0 : 84x119cm

A1 : 59x84cm

A2 : 42x59cm

Plan d'exploitation au format A0



Votre interlocuteur

Thomas LOBRY
06 42 70 92 05 - thomas.lobry@agri82.fr

MODALITÉS

Prestation individuelle de conception graphique et d'impression

TARIFS

Grille tarifaire et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°1F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).

Évaluez, concrétisez votre projet en circuits courts et agritourisme !



PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CHAMBRE
D'AGRICULTURE
TARN-ET-GARONNE

Agriculteurs souhaitant créer ou développer
la vente en circuits courts avec ou sans transformation

Informez-vous sur les contraintes
réglementaires relatives aux circuits courts

Évaluez votre potentiel de vente et de revenu lié à
votre projet de développement de la vente directe

Dimensionnez votre projet d'équipement ou
d'aménagement pour de la transformation,
vente à la ferme ou agritourisme

Les + AVANTAGES

- > Équipe de conseillers spécialisés dans
toutes les filières
- > Une méthodologie et des outils adaptés à
vos besoins
- > Connaissance des obligations
réglementaires



Vos RÉSULTATS

Éléments de connaissance réglementaires - Conseils méthodologiques et sur site - Étude de marché
(si demandé) - Dossiers de financement d'investissement (si demandé)

Nos SERVICES



POINT D'ACCUEIL « VENTE DIRECTE ET TRANSFORMATION »

Volets réglementaires, économiques, débouchés, etc.

ÉTUDE DE MARCHÉ

Conseil méthodologique pour l'analyse des notions clés :
tendances de consommation, zone de chalandise,
concurrence, enquêtes de terrain, etc.

Appui pour l'analyse de vos recherches, l'évaluation de votre
chiffre d'affaires potentiel et votre stratégie commerciale

ATELIER DE DIVERSIFICATION EN CIRCUIT COURT

Visite-conseil sur place : réglementation, volets technique,
économique et commercial, etc.

ATELIERS DE TRANSFORMATION OU VENTE À LA FERME

Visite-conseil sur place : réglementation, agencement de
locaux, avis sur plan, etc.

AGRITOURISME

Conseil et appui technique et réglementaire pour la mise en
place d'activités agritouristiques

INVESTISSEMENTS EN DIVERSIFICATION

Information sur les aides mobilisables et montage du dossier
(prestation possible)

Votre interlocutrice

Lucille FAUCON

06 31 62 83 51 - lucille.faucon@agri82.fr

MODALITÉS

Information et/ou accompagnement individuel au bureau et sur
l'exploitation

TARIFS

Devis et conditions générales de vente sur demande



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est
agrée par le Ministère en charge de l'agriculture
pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation
de produits phytopharmaceutiques sous le n°F01762,
dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par
Chambres d'agriculture France (APCA).

Bénéficez du réseau Bienvenue à la Ferme [BAF] !



PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

Agriculteurs avec vente en circuits courts et activités d'hébergement, restauration ou loisirs à la ferme

Adhérez et profitez d'une visibilité maximale avec le réseau Bienvenue à la Ferme (réseau connu d'un français sur deux)

Soyez toujours présents :

- . en ligne (site internet, réseaux sociaux, etc.)
- . sur les divers supports papiers relayés par les partenaires et les acteurs du tourisme
- . sur les évènements organisés localement et en région

Les + AVANTAGES

- > 1^{er} réseau d'accueil à la ferme et de vente directe en France !
- > Marque qualitative, garantie par une charte éthique et des cahiers des charges spécifiques



Vos RÉSULTATS

Visibilité sur le site national www.bienvenue-a-la-ferme.com, les réseaux sociaux associés et supports écrits (brochures, etc.) - Présence sur divers lieux d'évènements - Accès à des partenariats et tarifs préférentiels - Attestation Producteur vendeur pour les marchés

Nos SERVICES



IDENTIFICATION DE VOS PRODUITS

Avec la «petite fleur» connue d'un français sur deux

GAIN EN VISIBILITÉ

Site internet Bienvenue à la Ferme, réseaux sociaux, guide Bienvenue à la Ferme largement diffusé
Présence sur les supports partenaires
Outils de promotion sur les lieux de vente
Présence sur les événements nationaux, régionaux et locaux (Fermes en fête, REGAL à Toulouse, etc.)

OPTIMISATION COMMERCIALE

Communication renforcée
Accès à des partenariats et tarifs préférentiels
Force d'un réseau d'agriculteurs adhérents
Accès aux informations du réseau, veille et appui technique et réglementaire



Votre interlocutrice

Lucille FAUCON
06 31 62 83 51 - lucille.faucon@agri82.fr

MODALITÉS

Information et/ou accompagnement individuel au bureau et sur l'exploitation (visites de pré-agrément et d'agrément)

TARIFS

Devis et conditions générales de vente sur demande



CHAMBRE D'AGRICULTURE TARN-ET-GARONNE



La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°1F01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambres d'agriculture France (APCA).